



Restriction de conduire suite d'une teste positif d'alcool

Par **Billboard**, le **10/03/2021** à **11:54**

Bonjour,

Mon mari est interdit de conduire pendant 6 mois suite d'avoir tester positif au volant avec un taux d'alcohol de 00,46mg/l.

Cependant maintenant 10 jours plus tard il est appele a la gendarmerie pour faire un constart pour le juge, est c'est normale et est ce qu'il y a moyen de faire baisse le peine de 6 moins car on ne veut pas payer pour avoir l'ethylotest installe dans sa voiture. Faut il y aller avec un avocat ?

Cordialement

Par **Tophie25**, le **28/03/2021** à **13:54**

Bonjour moi j attend depuis le 18 janvier 2020 d être convoqué... donc je dirait tant mieux pour lui car ça va avancer plus vite que moi